

**Ordre du jour de la Commission Environnement
Lundi 13 Janvier 2020 à 19h00**

*L'ordre du jour vous sera envoyé 5 jours francs avant l'instance, si celui-ci n'a pas été transmis, conformément à l'article **L2121-10** du code général des collectivités territoriales et l'article **L2121-12** du code général des collectivités territoriales en vigueur.*

L'ordre du jour sera le suivant :

- Etude d'harmonisation des Ordures Ménagères (OM) : présentation des scénarii,
- Présentation du barème REOMI 2020,
- Exonération Salers Nord au titre de la TEOM,
- Présentation depuis 2017 et tarifs proposés au titre des composteur et bio seaux,
- Présentation du Service à la demande,
- Opération Hauts de France propre ;
- Avenant n°2 – Véolia – Prolongation de collecte déchets verts,
- Point sur l'avancement des travaux des Points d'Apport Volontaire (PAV).